



Achat véhicule occasion avec prêt et carte grise nom différent

Par Cid051

Bonjour ,
J'ai contracté un crédit pour l'achat d'un véhicule d'occasion quand j'étais en concubinage pour mon conjoint (pas de mariage ou de pacs)

Je me suis séparée en octobre et jusqu'à présent il me remboursait les mensualités mais il a subitement arrêté sans explications et il ne souhaite pas reprendre le crédit à son nom.
La carte grise est à son nom en titulaire principal et je suis la co-titulaire.

Suis- je titulaire du véhicule à 100% car je lai acheté et fait le cheque et le crédit ou lui seul est titulaire ou suis-je co titulaire avec lui ?

Ai-je une chance de récupérer l'argent et à quel avocat dois-je m'adresser
(quel catégorie , droit famille ou autre) ?
Merci beaucoup pour votre aide , je suis perdu .
Cordialement.

Par osram

Bonjour,

La carte grise n'est pas un titre de propriété.

Le véhicule appartient à celui dont le nom figure sur la facture d'achat ou l'acte de cession.

Par Cid051

Bonjour merci pour votre réponse .
Si la facture est à mon nom et le certificat de cession au nom de mon ex conjoint , le véhicule appartient donc à qui ?
Merci

Par Cid051

Bonjour merci pour votre réponse .
Si la facture est à mon nom et le certificat de cession au nom de mon ex conjoint , le véhicule appartient donc à qui ?
Merci

Par osram

La facture si c'est un véhicule NEUF.

L'acte de cession pour un véhicule d'Occasion.

Je doute que si l'acte de cession est à votre nom, la facture soit au sien et vice versa.

Par Cid051

Merci pour votre réponse .

Effectivement, si le nom de la facture d'achat est différent de celui du certificat de cession je ne sais pas comment cela peut se terminer .